



MAIRIE
de
SAINT JUST D'AVRAY
69870

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 13 septembre 2011

Présents:

Sylvain KASPRZYK, président de séance, Jean-Michel LERISSEL, Georges LACROIX, Hervé GOUJAT, Geneviève FERRAND, Stéphane CORGIER, Odile DOUCET, Christelle GATHIER, Alain GUILLET LOMA, Catherine MOUCAUD, Franck RONZON, René SALEMBIER, Maryline DUBOST

Absentes excusées :, Annie CORGIER. Olivier LACROIX

Secrétaire de séance : Catherine MOUCAUD.

Le Conseil municipal de ce mardi 13 septembre 2011 avait pour ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2011
- 2/ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'exploitation de l'assainissement collectif et non collectif, année 2010
- 3/ Rapport sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable, année 2010
- 4/ Admissions en non-valeur de titre pour un montant de 40 euros
- 5/ Décision modificative n°1 : transfert de crédits sur le compte pertes sur créances irrécouvrables
- 6/ Schéma départemental de coopération intercommunale
- 7/ Questions diverses

1 / Lecture et approbation du compte- rendu du conseil municipal du 28 juin 2011

2/ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'exploitation de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2010

Approuvé à l'unanimité par 11 voix pour, M. Hervé GOUJAT qui travaille à la SDEI s'est retiré du vote.

3/ Rapport sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable pour l'année 2010

Approuvé à l'unanimité par 11 voix pour, M. Hervé GOUJAT qui travaille à la SDEI s'est retiré du vote.

4/ Admission en non-valeur de titre d'un montant de 40 €

Approuvé à l'unanimité par 12 voix pour

5/ Ajustement du budget primitif à la demande du trésor public

Approuvé à l'unanimité par 12 voix pour

6/ Schéma départemental de coopération intercommunale

Les conseillers semblent désabusés face à ce projet.
Les autorités compétentes trancheront le moment venu.

7/ Questions diverses

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier à propos de la limite de territoire de santé. En effet, la commune faisant partie du canton d'Amplepuis, c'est Roanne, voir St Etienne qui sont les hôpitaux de rattachement d'où une inquiétude. Le courrier reçu est rassurant car le code postal de St Just, étant celui de Lamure-sur-Azergues, Villefranche peut aussi être l'hôpital de rattachement.

Geneviève Ferrand présente le bilan financier du périscolaire.

Le 8 octobre, un camion de vente de vêtements de travail et de linge de maison stationnera sur le parking de 16h30 à 17h30.

Le CASJ demande l'autorisation d'organiser un bal. La réponse est favorable à certaines conditions, hausse de la caution, mise en place d'un service d'ordre ...

Le 1^{er} octobre, les sapeurs-pompiers fêteront les 90 ans du centre de secours. La commune participera financièrement à hauteur de 300 €. Tous les conseillers sont invités à cette manifestation.

L'usine DMP a fait une demande d'agrandissement. La commune est favorable pour la vente de la partie boisée qui est un ancien chemin.

Cet agrandissement devrait permettre la création de 4 nouveaux emplois.

Le plan communal de sauvegarde sera élaboré par le maire et les adjoints.

Un ravalement de façade doit avoir lieu, nécessitant la dépose et la repose d'un lampadaire. Le SYDER prendra en charge ce travail.

Le chantier de la terrasse arrive à son terme, le goudron vient d'être posé ; la réception de la station devrait se faire fin octobre ainsi les usagers pourront se raccorder.

La commission voirie a commencé à réfléchir à l'emplacement de la station camping car, la commission développement économique, tourisme souhaite vivement être associée à ce choix.

La commission information souhaite que chaque commission municipale rédige un article pour le bulletin.

Des panneaux de signalisation pour l'entreprise EUROTEC ont été commandés à la CCPAT. Il serait également souhaitable qu'un panneau indique la ligne de partage des eaux à la croix des fourches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance

Catherine MOUCAUD

Le Maire

Sylvain KASPRZYK